



Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Fiche Référent Délégué régional JSP



Le Délégué Régional JSP

Quel est son rôle ?

- Animer et coordonner le réseau régional
- Membre de la commission nationale JSP de la FNSPF
- Vecteur de la politique fédérale, conseiller technique des délégués départementaux.

Ses missions sont les suivantes :

- Accompagner, réunir, conseiller les délégués départementaux
- Participer aux travaux de la commission nationale
- Participer aux jurys : RTR, RTN, FINAT
- Etre force de propositions pour la commission nationale
- Animer, fédérer et être force de propositions de la commission régionale
- Etre garant de l'application des textes nationaux et de la politique fédérale
- Promouvoir le développement des sections de jeunes sapeurs pompiers sur la région
- Assurer et participer à la formation des délégués départementaux
- Promouvoir et valoriser les actions des JSP et des animateurs

Quels sont ses interlocuteurs ?

- Président délégué, animateur et membres de la commission nationale
- Président de l'union régionale
- Les délégués départementaux
- Les Présidents d'Unions Départementales ou Présidents des Associations Départementales des JSP
- Les directeurs départementaux



Le Délégué Régional JSP

Profil

- Connaissances relatives aux jeunes sapeurs pompiers
- Connaissances des textes réglementaires relatifs aux JSP et à leur encadrement
- Être adhérent à : l'UDSP, l'UR et la FNSPF
- Être titulaire de la formation d'animateur JSP (conformément à l'arrêté du 18 juillet 2014)
- Être ou avoir été sapeur-pompier
- Avoir une expérience d'animateur au sein d'une section
- Connaître la fonction et le rôle de délégué départemental ou l'avoir exercé.
- Maîtriser les techniques d'animation de réunion
- Connaître les techniques de management de groupe
- Connaître le fonctionnement des réseaux sociaux et les techniques de communication
- Être disponible, à l'écoute et pondéré